

SÉANCE DU 22 MAI 2024

Nombre de membres afférents au CM : 19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : **11**

Date de la convocation :

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le

L'an deux mil vingt-quatre le **22 MAI à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, ZERBIB Délia,

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents excusés VASLIN Aurélie, BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, SAVOURIN Marie-France, GASSE Ombeline, BODIN Serge, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent.

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/25

MODIFICATION DE RUES

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Par délibérations du 5 février 2013, la commune des Ormes a donné des noms aux rues des hameaux de Colombiers et de Bois Pouzin.

Dans le cadre de l'adressage, rendu obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants au 1^{er} juin 2024, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS du le 21 février 2023, nous avons recenser toutes les adresses de la commune dans une Base d'Adresse Locale.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de ce travail, aucune nouvelle voie n'a été créée. Mais des incohérences sont apparues obligeant à modifier les rues de Bois Pouzin et de Madrid à Bois Pouzin, ainsi que les rues Haute et Basse à Colombiers. Ces modifications vont entraîner le changement d'adresse de certains habitants.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition de modification des rues de Bois Pouzin et Madrid à Bois Pouzin, ainsi que les rues Haute et Basse à Colombiers telle que présentée en annexe jointe.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 22 mai 2024
Béatrice FONTAINE, Maire